

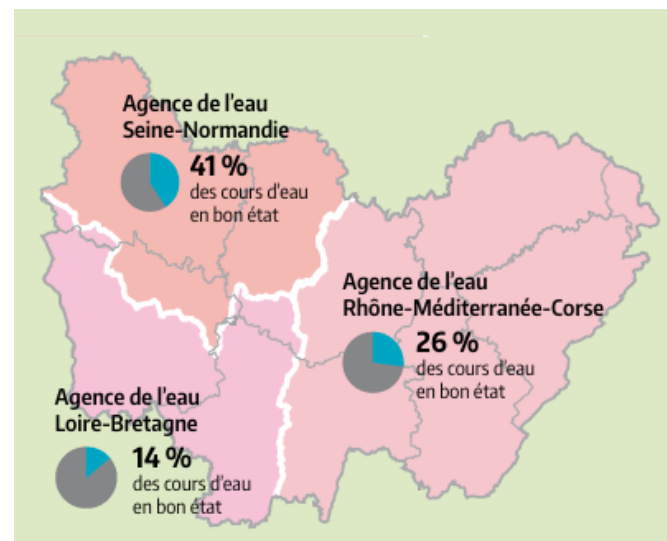
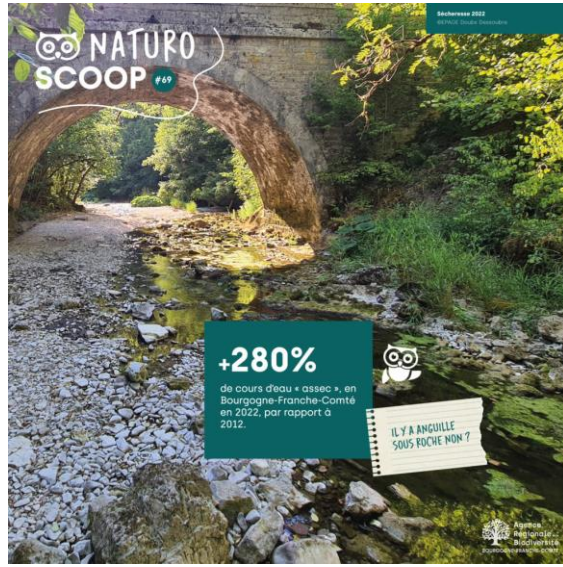
# L'Agence Régionale de la Biodiversité

Bourgogne-Franche-Comté

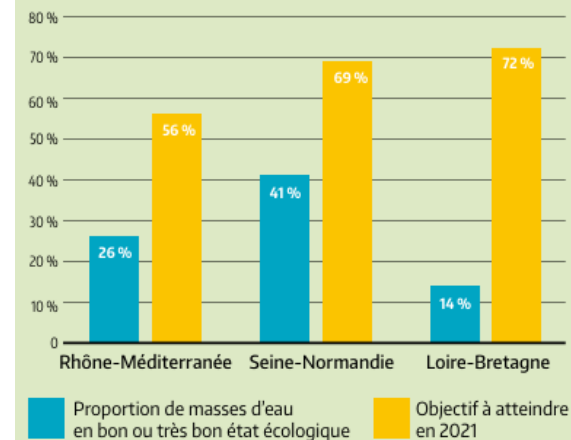
**Café CAPTER – 24 mars 2026**  
Territoires engagés pour la nature :  
les accompagnements,  
outils et expertises de l'ARB  
pour les porteurs de projets  
en faveur de la biodiversité



# Les milieux humides & la biodiversité en BFC en quelques chiffres



État écologique des eaux en 2019 par rapport aux objectifs d'atteinte du bon état écologique par bassin hydrographique en Bourgogne-Franche-Comté



Les objectifs d'atteinte du bon état des eaux seront révisés dans les prochains SDAGE 2022-2027.

# Les milieux humides & la biodiversité en BFC en quelques chiffres





## Qu'est-ce que la **SRB** ?



- C'est une stratégie pour la Bourgogne-Franche-Comté.



- C'est un cadre commun d'intervention pour mobiliser l'ensemble des acteurs.



- Elle doit permettre l'intégration transversale de la biodiversité dans toutes les actions et la cohérence de l'action publique.



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



SYNTHÈSE

## LA LOI pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

UNE NOUVELLE HARMONIE ENTRE LA NATURE ET LES HUMAINS

Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016

## Les 5 missions de l'ARB BFC



**METTRE EN RÉSEAU**

les acteurs



**ORGANISER,  
MUTUALISER  
ET VALORISER**

les connaissances



**AGIR**

avec le monde  
économique



**VEILLER**

à la cohérence  
des politiques  
publiques



**ENTRAÎNER**

l'adhésion  
de tous



## Une initiative régionalisée



**Un cadre NATIONAL  
piloté par l'OFB...**



**... mis en œuvre par  
l'ARB ...**



**... grâce à un  
collectif REGIONAL :**

- Région
- DREAL
- Agences de l'EAU
- OFB
- ARB

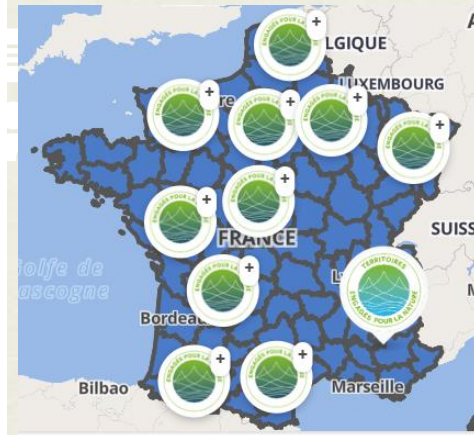




## ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

un accompagnement par des experts pour formaliser et mettre en oeuvre votre plan d'actions

Un renforcement des connaissances (enjeux, réglementation, etc.) et des compétences sur la biodiversité



## UNE RECONNAISSANCE NATIONALE

C'est de la visibilité et **du crédit au plan d'action** mis en oeuvre pour faciliter la formalisation de **plans de financement**

*Point d'attention: la reconnaissance TEN ne conditionne pas l'attribution automatique de subvention mais facilite l'accès aux financements régionaux*

Une candidature sur 3 axes :  
Au minimum 1 action/axe



Aménagement du territoire



Biodiversité locale



Biodiversité et citoyenneté

🕒 Sur 3 ans

## AIDE A LA STRUCTURATION

Votre candidature TEN vous permet de formaliser votre stratégie biodiversité selon 3 axes, pour les 3 prochaines années



## REJOINDRE LE "CLUB DES ENGAGES"

pour **échanger entre pairs**, monter collectivement en **compétences**, et créer de nouvelles **synergies**, via des temps forts et webinaires

PLAN D'ACTION ANNUALISÉ			
ANNÉES	Aménagement	Biodiversité locale	Mobilisation
2024 - 2025			
2025 - 2026			
2026 - 2027			

## RECONNU TEN SUR VOTRE PREVISIONNEL

Nous vous délivrons la reconnaissance lauréat TEN dès validation de votre plan d'action prévisionnel en collectif régional



## DISPOSITIF VOLONTAIRE

Cette reconnaissance se base sur votre engagement volontaire: pas de contrainte réglementaire sur votre candidature!



## CHARTRE COMMUNICATION

Dès que vous devenez lauréat TEN, bénéficiez immédiatement d'un panneau d'entrée de ville pour valoriser votre engagement!



## AMELIORATION CONTINUE

Au bout de 3ans, si vous souhaitez recandidater à la reconnaissance TEN, vos projets s'inscriront dans une démarche d'amélioration continue!



## LE PROGRAMME

ÉTAPE PAR ÉTAPE

ÉTAPE 1

### ENGAGEMENT

Je me fais accompagner dans ma démarche



UN ANIMATEUR  
À VOTRE ÉCOUTE  
dans chaque région

ÉTAPE 2

### RECONNAISSANCE

Évaluation de recevabilité par un jury régional



J'ACCÈDE AU  
CLUB DES ENGAGÉS  
événements, webinaires...

3 ans

ÉTAPE 3

### ÉVALUATION

du plan d'actions à la fin de sa mise en œuvre



J'entre dans une démarche  
D'AMÉLIORATION  
CONTINUE

4 ÉTAPE

### RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT

en élaborant un nouveau plan d'actions

Mise en œuvre du plan d'actions

Demande d'adhésion au dispositif

## Territoire Engagé pour la Nature



### L'initiative Territoires Engagés pour la Nature (TEN)

Territoires Engagés pour la Nature est une initiative nationale pilotée par l'OFB et animée en région par l'ARB BFC, qui vise à reconnaître des collectivités volontaires, qui s'engagent à mettre en œuvre des projets en faveur de la biodiversité.

Cette reconnaissance est liée en région Bourgogne-Franche-Comté à la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB). Pensée comme un volet opérationnel de la stratégie, cette reconnaissance met en lumière les collectivités qui s'engagent en faveur de la nature. La reconnaissance TEN n'est pas un concours. Elle se fonde sur des actions volontaires, proportionnées aux moyens et complémentaires aux obligations réglementaires portées par les collectivités.

Cette initiative est déployée en Bourgogne-Franche-Comté par un collectif régional composé de l'Etat (représenté par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté), l'Office Français de la Biodiversité (OFB), les Agences de l'Eau Seine Normandie, Loire Bretagne et Rhône-Méditerranée et Corse, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Départemental de la Nièvre. Ces partenaires régionaux assurent la cohérence du dispositif avec leurs stratégies respectives et les défis régionaux identifiés collectivement dans le cadre de la Stratégie régionale pour la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté. Les TEN sont ainsi un des outils contribuant à la mise en œuvre de ces stratégies au service de la biodiversité du territoire régional.

Pour toute question : [territoires@arb-bfc.fr](mailto:territoires@arb-bfc.fr)

Nom de la collectivité : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Représentant : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Référent technique (facultatif) : \_\_\_\_\_

## OBLIGATOIRE:

A faire signer par  
Madame ou  
Monsieur le Maire /  
Président.e

## CONSEILLE:

A faire passer en  
conseil communal /  
communautaire



### DEMANDE D'ADHESION AU DISPOSITIF

La collectivité \_\_\_\_\_ est signataire du dispositif Territoire Engagé pour la Nature en Bourgogne-Franche-Comté.

- Nous sommes conscients que la biodiversité est un bien commun dont dépend la santé sociale et économique des organismes ;
- Nous reconnaissons la nécessité de préserver la biodiversité et souhaitons agir en sa faveur ;
- Nous adhérons à la vision, à l'ambition et aux principes de gouvernance de la Stratégie régionale pour la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté, à ses orientations stratégiques et ses objectifs opérationnels.

#### Nous nous engageons à :

- Mettre en œuvre notre plan d'actions constitué d'au moins une action en faveur de la biodiversité locale, une action relative à l'aménagement de notre territoire et une action en faveur de la mobilisation citoyenne dans un délai de 3 ans à compter de la date d'acceptation de notre engagement par le collectif régional constitué de l'OFB, de la Région, de la DREAL, des Agences de l'Eau et de l'ARB.
- Diffuser et promouvoir la Stratégie régionale pour la biodiversité et ses modalités d'application, par information et par la pédagogie au sein de nos réseaux et en particulier auprès de nos collaborateurs et de nos partenaires ;
- Partager nos enseignements et nos expériences en faveur de la biodiversité avec l'ensemble des acteurs régionaux ;

Nom, cachet de la collectivité et signature

Date \_\_\_\_\_

Nous vous remercions pour votre engagement pour la biodiversité et pour votre candidature à « Territoires Engagés pour la Nature ».

Le collectif régional va procéder à l'évaluation de votre demande. Vous serez informés rapidement des suites données.



**La reconnaissance  
des ambitions  
qui s'appuie sur les  
projets à venir**

**Une candidature sur 3 axes :**  
Au minimum 1 action/axe



Aménagement  
du territoire



Biodiversité  
locale



Biodiversité  
et citoyenneté



**Sur 3 ans**

## Exemples d'actions



### THEMATIQUE 1 - Aménagement

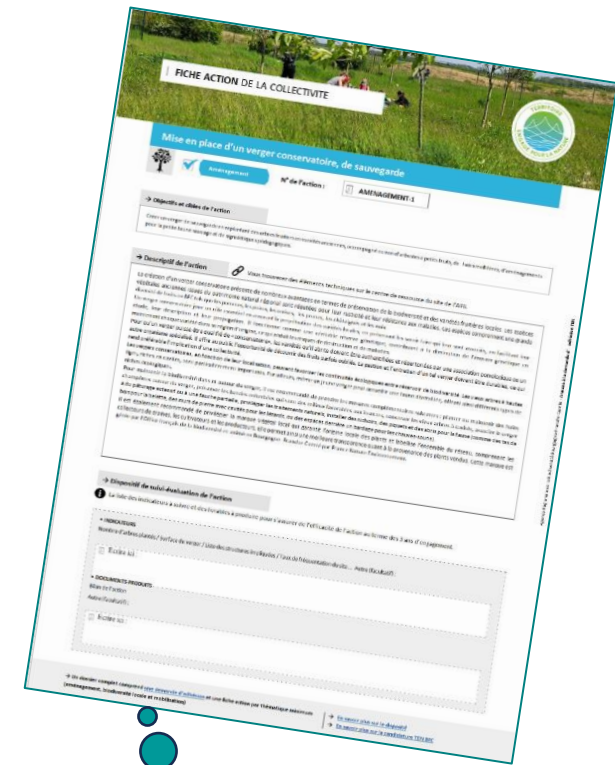
1. Mise en place de vergers conservatoires > [Fiche à remplir](#) / [Pour vous aider](#)
2. Implantation de prairies fleuries > [Fiche](#) / [Pour vous aider](#)
3. Lutte contre la pollution lumineuse > [Fiche](#) / [Pour vous aider](#)
4. Plantation de haies ou d'arbres > [Fiche](#) / [Pour vous aider](#)
5. Stratégie de végétalisation > [Fiche](#)
6. Révision de documents d'urbanisme > [Fiche](#)
7. Création de micro-milieux > [Fiche](#)
8. Adaptation des aménagements au changement climatique (SAFN) > [Fiche](#)

[Accès aux fiches actions TEN](#)



Mare forestière restaurée dans le cadre du projet « Trame turquoise »  
A. Pernot

[Vincent Froideville et sa Trame turquoise](#)



**Fiche document d'urbanisme**  
Diagnostic : « inventaire Zh »  
Plan de zonage : « zone N<sub>zh</sub> inconstructible »

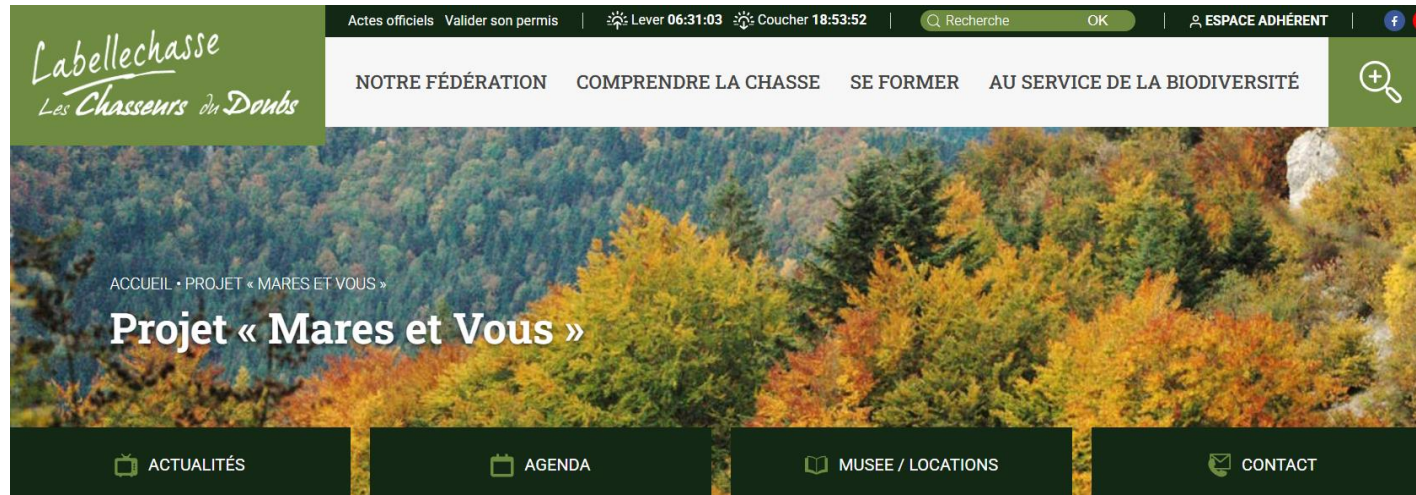
## Exemples d'actions



### THEMATIQUE 2 - Biodiversité locale

1. Atlas de la biodiversité ou des inventaires naturalistes > [Fiche / Pour vous aider](#)
2. Formation « biodiversité » aux élus ou agents > [Fiche](#)
3. Contribuer aux programmes de sciences participatives > [Fiche](#)
4. Gestion d'un nouvel espace naturel ou habitat d'espèces > [Fiche](#)

## [Accès aux fiches actions TEN](#)



### Fiche « Formation élus/agents »

Contacts : CNFPT  
Gwenaël Martin (ARB)

## [Sciences participatives : Projet "Mares et Vous" - Fédération des chasseurs du Doubs](#)



## Qu'est qu'un ABC ou un ABI ?



Dispositif lancé en 2017 et piloté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB)



S'adresse aux collectivités et territoires (communes, agglomérations, PNR ...)



Travail réalisé par des structures naturalistes expertes du territoire



3 buts principaux :

- **A**méliorer la **connaissance**
- **B**ooster la **mobilisation** (sensibilisation...)
- **C**o-construire pour **agir** en faveur de la biodiversité

Une organisation multi-partenaire  
en Franche-Comté

« Le Collectif »



Agir pour  
la biodiversité



Agence  
Régionale de la  
Biodiversité



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Franche-Comté

- Liés par une convention de partenariat
- Accompagnement des collectivités tout le long du projet
- Inventaires
- Actions de sensibilisation
- Production de livrables (pédagogique et technique)

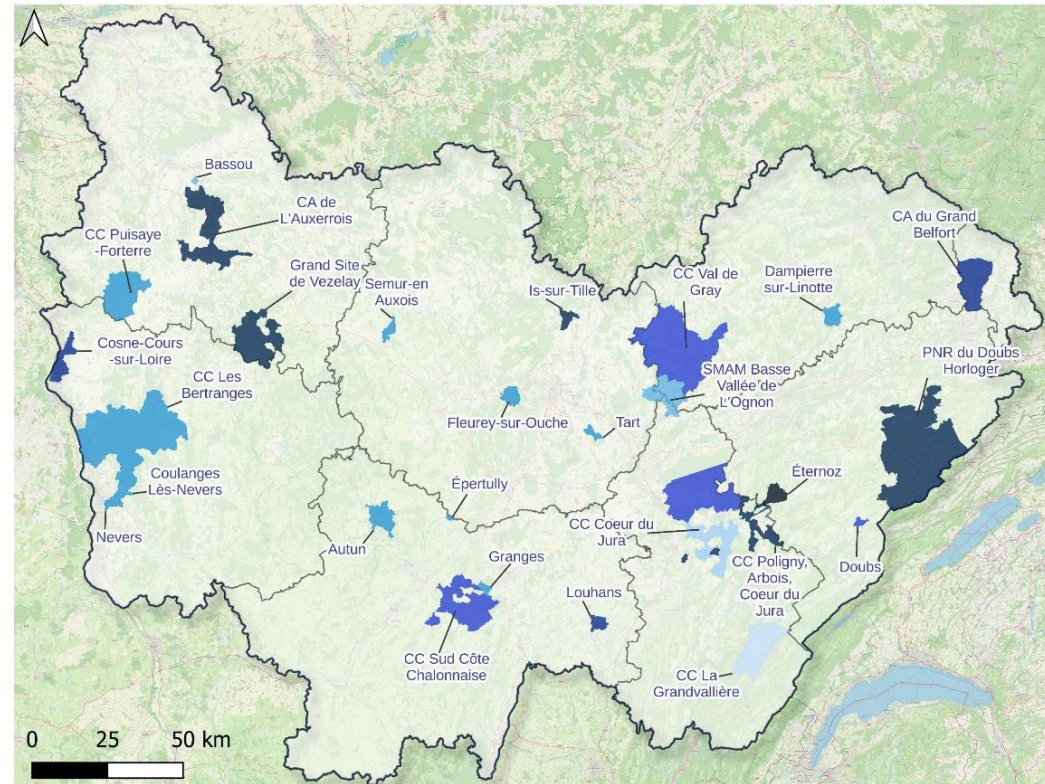
## Niveau National

- Près de **700 projets** lauréats
- Comptabilisant environ **5200 communes** à travers le territoire français

## Niveau Régional : BFC

- **29 projets** lauréats
- Comptabilisant **286 communes** réparties sur la région Bourgogne-Franche-Comté

2017-2025



Atlas de la Biodiversité Communale

- Débuté en 2025
- Débuté en 2024
- Débuté en 2023
- Débuté en 2022
- Débuté en 2021
- Débuté en 2020
- Débuté en 2019
- Débuté en 2017

Éditée le 16/06/2025  
Sources des données : OFB DR BFC  
Fonds cartographiques : OpenStreetMap  
Réalisation : M. Glasson, OFB DR BFC

## Milieux aquatiques

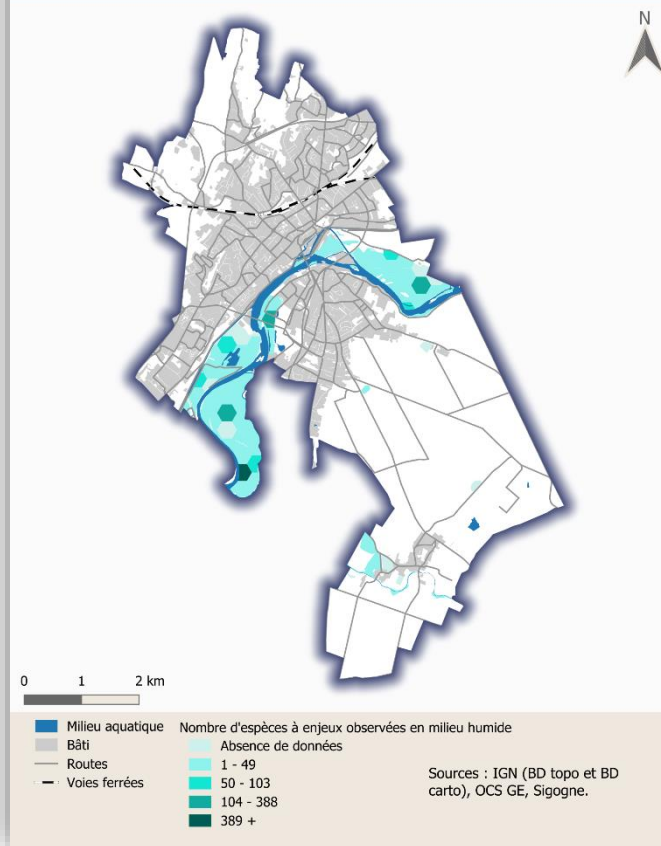


Préserver les fonctionnalités écologiques et hydrologiques des habitats aquatiques (transit des poissons d'amont en aval, préservation de la qualité de l'eau et des rives).

Classer les éléments aquatiques (étangs, cours d'eau, bras morts...) dans le DU au titre de la protection du paysage ou de l'environnement (L151-23/19). Classer en zone N ou A inconstructible les parcelles attenantes dans une zone tampon à définir en fonction du contexte environnemental. Intégrer dans les OAP les éléments aquatiques à préserver ou à créer.

Préserver ou restaurer la connectivité des cours d'eau ainsi que la qualité des milieux aquatiques. Poursuivre les efforts engagés en matière de restauration des milieux aquatiques, notamment par l'élaboration d'une stratégie foncière accompagnée d'une campagne d'information et de sensibilisation à destination du monde agricole. Souligner l'importance de mener à bien ce type de projet. Préserver ou créer une ripisylve la plus large possible au bord des cours d'eau avec une préférence pour les arbres à chevelu racinaire dense qui maintiennent les berges et permettent à une faune diversifiée et spécifique de se développer. Limiter l'accès excessif du bétail aux cours d'eau. Contrôler la qualité et la quantité de l'empoisonnement des étangs avec des espèces autochtones, préserver les ceintures de végétations ainsi que les herbiers aquatiques. La réalisation d'un assec périodique (tous les 10 ans) est à prévoir afin de surveiller les ouvrages et de limiter l'envasement.

## Les espèces à enjeux en milieu humide Commune : Dole



## Plan d'actions concrètes post-projet

Menaces	Préconisations	Structures ressources
Dégradation des frayères à brochet et à lotte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux de reconnexion et restauration des annexes hydrauliques.</li> </ul>	OFB*, FJPPMA*
Altération de la continuité écologique (barrages)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation du débit réservé / Effacement, contournement ou équipement des ouvrages.</li> </ul>	OFB*, FJPPMA*
Habitat piscicole appauvri	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décaissage des berges, création de risbermes, désenrochements, ancrage d'amas de blocs ou arbres morts, maintien du bois mort restauration de la ripisylve avec essences adaptées.</li> </ul>	Collectivités, Syndicat mixte Doubs-Loue, EPTB Saône & Doubs

Menaces	Préconisations	Structures ressources
Pollutions diffuses (agricoles, domestiques, industrielles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise aux normes des systèmes d'assainissement</li> <li>Sensibilisation des agriculteurs.</li> <li>Suivi des normes industrielles.</li> </ul>	OFB*, DDT, Chambre d'agriculture
Altération morphologique et donc hydrologique des cours d'eau de tête de bassin	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux de reméandrage, création de lit d'étiage, comblement des lits rectifiés.</li> </ul>	Syndicat mixte Doubs-Loue, EPTB Saône & Doubs
Dégradation des habitats par les activités piscicoles intensives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une stratégie pour mieux encadrer l'empoisonnement des plans d'eau et réduire les pratiques de nourrissage qui favorisent l'eutrophisation.</li> </ul>	OFB*, DDT

## Exemples d'actions

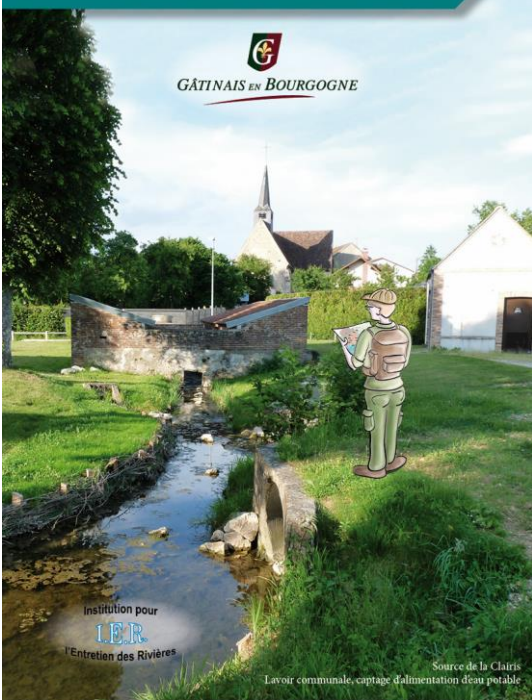


### THEMATIQUE 3 – Mobilisation

1. Soutien à la mise en place d'une Aire Terrestre Educative ou équivalent > [Fiche](#) / [Pour vous aider](#)
2. Organisation de chantiers participatifs > [Fiche](#)
3. Création de sentier découverte sur le territoire de la collectivité > [Fiche](#)
4. Organisation d'animations ou d'événements pour la nature > [Fiche](#) / [Pour vous aider](#)

[Accès aux fiches actions TEN](#)

## GUIDE DE NOS RIVIÈRES

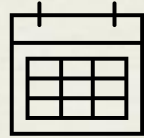


Aire éducative, Béon (89), mare 2023



**Fiche « aire éducative »**  
Aire fluviale, étangs ...

## Un comité de sélection régional



Prochaines clôtures de dépôt des candidatures :  
**24 avril 2026 ; 15 juillet 2026 ; 9 octobre 2026**



Composé de plusieurs structures :

- **Région**
- **DREAL**
- **Agences de l'EAU**
- **OFB**
- **ARB**



## 4 critères d'évaluation des engagements



### Projet SMART

**SPECIFIQUE** : Descriptif et modalité de mise en œuvre d'un projet dédié à la préservation de la biodiversité ; **MESURABLE** : Livrable et indicateurs de suivi fiables ; **ATTEIGNABLE** : Budget ou moyens alloués cohérents au projet ; **REALISTE** : avec quels partenaires techniques et financiers? ; **TEMPORELLEMENT DEFINI** : Calendrier pluriannuel sur 3ans



### VOLONTAIRE

Un projet qui va au-delà du réglementaire



### PROPORTIONNE

Un projet cohérent et proportionné à la taille et aux moyens de votre collectivité



### COHERENT

avec les orientations des politiques publiques

## EXEMPLE(S) EN RÉGION ↗



[Vergers vivant à la Damassine](#)  
[Les POTés et le Verger conservatoire de Breigny](#)  
[Nuits-Saint-Georges : un verger comme aire terrestre éducative](#)

## FINANCEMENT(S) ↗



[Règlement d'intervention "Verger de sauvegarde" de la Région BFC](#)

## GUIDE(S) ↗



[Création et entretien de vergers](#)  
[Charte de bonne conduite d'un verger pour le règlement d'intervention de la Région BFC](#)  
[La nature au verger - Découvrir et accueillir la biodiversité au verger](#)

## SE FAIRE ACCOMPAGNER ↗



## FORMATION(S) ↗



## LIEN(S) UTILE(S) ↗





Connaissance :  
SIGOGNE et ORB

Annuaire des  
acteurs de la  
biodiversité

Associations  
naturalistes

Annuaire des  
éducateurs à  
l'environnement

Réseau  
des Potes

Ressources générales

Mémentos de  
l'ingénierie  
=> *DDTs*

**Mission d'ingénierie  
technique  
et financière  
projets biodiversité de l'ARB  
(LIFE BIODIV'France)**

**La plateforme de géoservices pour la biodiversité Sigogne**



outil de la connaissance de la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté

<https://www.sigogne.org/>



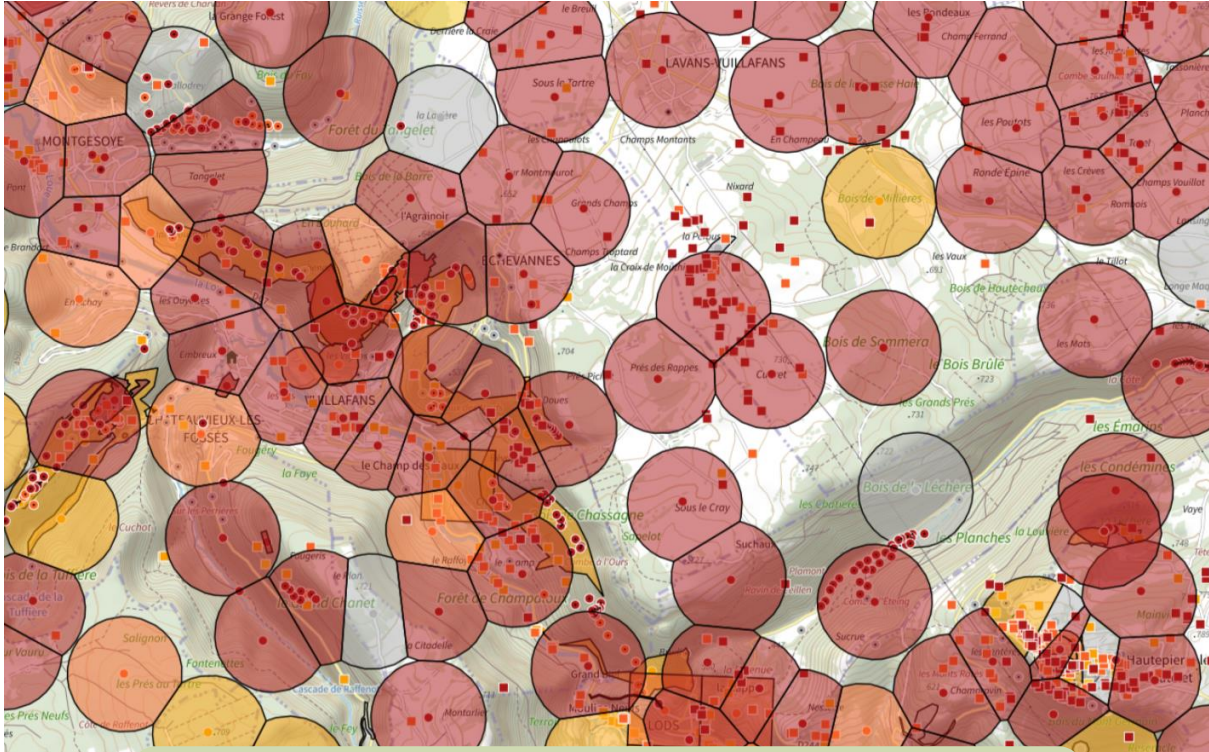
Avec votre compte pro et l'option « données localisées »



**Sigogne**  
Bourgogne-Franche-Comté



**SINP**  
Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel



Accédez aux données sur le Géoviz et visualisez les données localisées



### Occupation du sol

Surface intersectée (ha)

## 5

mars

## 15

tourbières

### Mars

La couche des mars est disponible sur la [plateforme cartographique](#). Pour en savoir plus, rendez-vous dans le [géocatalogue](#).

### Tourbières

La couche des tourbières est disponible sur la [plateforme cartographique](#). Pour en savoir plus, rendez-vous dans le [géocatalogue](#).

### Occupation du sol

La couche d'occupation du sol à grande échelle, produite par l'IGN sur chaque département, est un référentiel national décrivant la couverture et l'usage du sol sur l'ensemble du territoire. Pour en savoir plus, rendez-vous dans le [géocatalogue](#).

### Milieux humides

803,63 TOTAL

### Milieux secs

6,21 TOTAL

### Milieux secs

La couche des inventaires des milieux secs est disponible sur la [plateforme cartographique](#) [<https://www.sigogne.org/geoportal/#context?l>]

### Milieux humides

La couche des inventaires des milieux humides est disponible sur la [plateforme cartographique](#). Pour en savoir plus, rendez-vous dans le [géocatalogue](#).

### Espèces observées

T Groupe taxonomique | T Niveau d'enjeu | T Meilleure précision | O Ordre | T Nom scientifique | T Nom vernaculaire | Intervalle de dates

CD REF	Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire simple	Dernière observation	Niveau d'enjeu	Protection nationale	Protection régionale	LR Bourgogne	LR Franche-Comté
281	Amphibien	Anura	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte (L.)	1994	Vite fort	FRAR2		NT	EN
459628	Amphibien	Anura	<i>Epidaeia calamita</i>	Crapaud calamite (L.)	1994	Vite fort	FRAR2		NT	EN
139	Amphibien	Urodela	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté (L.)	2022	Vite fort	FRAR2		VU	VU
115228	Flore	Alismatales	<i>Potamogeton alpinus</i>	Potamet des Alpes	2010	Vite fort		RV43	RE	NT
121500	Flore	Alismatales	<i>Scheuchzeria palustris</i>	Scheuchzérie des marais	2022	Vite fort	NV1		RE	NT
94287	Flore	Asparagales	<i>Dactylorhiza trausteinii</i>	Dactylorhizie de Traustein	2021	Vite fort		RV43	CR (CR ind. nom. 133708) - CR ind. nom. 94287	LC
4913	Flore	Bryales	<i>Closterium styligum</i>		2018	Vite fort		RV43		NT
94833	Flore	Caryophyllales	<i>Oenothera superba</i>	Oëillet superbe	2019	Vite fort	NV2 - NV3		RE	NT
119612	Flore	Caryophyllales	<i>Sagina rotunda</i>	Sagine roueuse	2018	Vite fort			RE	LC
4441	Flore	Dicranales	<i>Dicranella corymbosa</i>		1905	Vite fort			CR	NT
105168	Flore	Fabales	<i>Lathyrus baubini</i>	Gesse de Baubin	2021	Vite fort		RV43		EN
85897	Flore	Fagales	<i>Betula nana</i>	Bouleau nain	2019	Vite fort	NV1			VU
100114	Flore	Geraniales	<i>Geranium palustre</i>	Geranium des marais	2019	Vite fort		RV43		NT

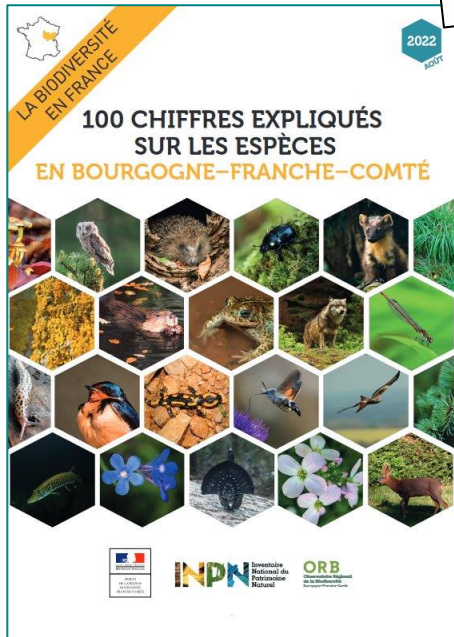
Consultez et téléchargez la liste des espèces observées

Générez des synthèses personnalisées sur vos territoires (espèces et milieux)

## L'Observatoire Régional de la Biodiversité [ORB]

outil de la connaissance de la biodiversité en Bourgogne-Fra

[Découvrir l'ORB](#)



[Télécharger le livret des 100 chiffres](#)



[Découvrir les indicateurs de l'ORB](#)



[Fiches NaturoScoop](#)



[Livret NaturoScoop](#)



## Objectifs

**Accompagner** les collectivités territoriales dans le montage technique et financier de leurs projets en faveur de la biodiversité

**Faire émerger** de nouveaux projets en faveur de la biodiversité sur vos territoires

## Comment ?

En apportant une première **expertise** technique sur le projet

En **orientant** les porteurs vers des acteurs spécialisés

En identifiant le type de **financement** le plus **adapté** aux besoins du porteur

En appuyant les porteurs dans le **montage** des dossiers de demandes de subvention

En créant et diffusant des **outils** permettant de faciliter le développement de nouveaux projets en faveur de la biodiversité





Quelques exemples de projets accompagnés liés à la préservation des milieux humides :

- Identification de financements pour un projet de rétablissement des continuités écologiques sur les cours d'eaux d'une CC de la Nièvre
- Identification de financements pour la réhabilitation de mares d'une commune dans la Nièvre
- Renvoi vers des experts techniques pour la poursuite d'actions sur un jardin aquatique en Haute Saône → relai PMH

## Vos contacts privilégiés à l'ARB

**Marie-Laure SERGENT**, chargée de mission  
accompagnement des territoires  
marie-laure.sergent@arb-bfc.fr

**Alissia Leclerc**, chargée projet ingénierie  
technique et financière  
alissia.leclerc@arb-bfc.fr

**Lucie Perrodin**, chargée de mission en  
analyse de données  
lucie.perrodin@arb-bfc.fr

**Quentin Doyennel**, chargé de mission  
Observatoire Régional de la Biodiversité  
quentin.doyennel@arb-bfc.fr

**Matthieu Susanne**, chargé de  
développement de services aux territoires,  
réfèrent Sigogne  
matthieu.susanne@arb-bfc.fr

**Gwenaël Martin**, chargé de projet  
développement de compétences  
gwenael.martin@arb-bfc.fr





**Merci**  
de votre participation

